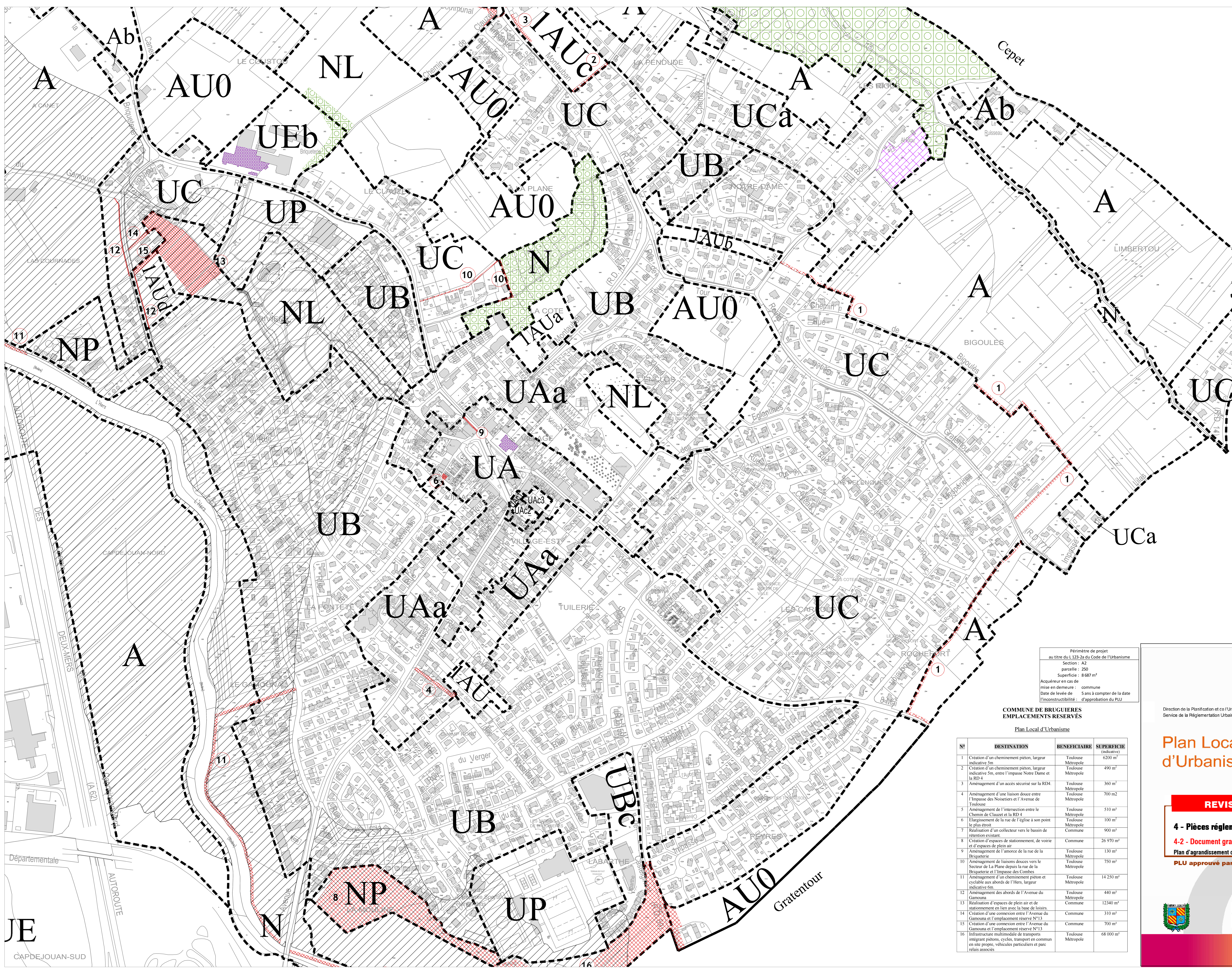


LEGENDE

- Limites de zones et de secteurs
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Périmètre du projet au titre du L 123-2 a du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments d'intérêt patrimonial identifiés en application de l'article L 123-1-5 7°
- Secteurs soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation
- Ensemble de la commune soumis au Plan de Prévention du Risque Sécheresse

Secteurs à pourcentage de logements sociaux

Catégories prévues : en application de l'article L 123-1-5 16° du Code de l'Urbanisme, pour les opérations de constructions ou d'aménagement de plus de 400m² de surface de plancher ou de plus de trois lots, un pourcentage minimal de logement locatif social devra être mis en oeuvre:

UA	25%
UB	25%
UC	25%
1AU	35%
1AUd	35%
1AUa	50%
1AUb	50%

Périmètre de projet au titre du L 123-2a du Code de l'Urbanisme	
Section :	A2
parcelle :	250
Superficie :	8 687 m²
Acquéreur en cas de mise en demeure :	commune
Date de levée de l'inconstructibilité :	5 ans à compter de la date d'approbation du PLU

COMMUNE DE BRUGUIERES
EMPLACEMENTS RESERVÉS

Plan Local d'Urbanisme

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE (indicative)
1	Création d'un cheminement piéton, largeur indicative 5m	Toulouse Métropole	6200 m²
2	Création d'un cheminement piéton, largeur indicative 5m, entre l'impasse Notre Dame et la RD 4	Toulouse Métropole	490 m²
3	Aménagement d'un accès sécurisé sur la RD4.	Toulouse Métropole	360 m²
4	Aménagement d'une liaison douce entre l'Impasse des Noisetiers et l'Avenue de Toulouse	Toulouse Métropole	700 m2
5	Aménagement de l'intersection entre le Chemin de Clauzet et la RD 4	Toulouse Métropole	510 m²
6	Elargissement de la rue de l'église à son point le plus étroit	Toulouse Métropole	100 m²
7	Réalisation d'un collecteur vers le bassin de rétention existant.	Commune	900 m²
8	Création d'espaces de stationnement, de voirie et d'espaces de plein air	Commune	26 970 m²
9	Aménagement de l'amorce de la rue de la Briqueterie	Toulouse Métropole	130 m²
10	Aménagement de liaisons douces vers le Secteur de La Plane depuis la rue de la Briqueterie et l'Impasse des Combes	Toulouse Métropole	750 m²
11	Aménagement d'un cheminement piéton et cyclable aux abords de l'Hers, largeur indicative 6m.	Toulouse Métropole	14 250 m²
12	Aménagement des abords de l'Avenue du Gamouna	Toulouse Métropole	440 m²
13	Réalisation d'espaces de plein air et de stationnement en lien avec la base de loisirs.	Commune	12340 m²
14	Création d'une connexion entre l'Avenue du Gamouna et l'emplacement réservé N°13	Commune	310 m²
15	Création d'une connexion entre l'Avenue du Gamouna et l'emplacement réservé N°13	Commune	700 m²
16	Infrastructure multimodale de transports intégrant piétons, cycles, transport en commun en site propre, véhicules particuliers et parc relais associés	Toulouse Métropole	68 000 m²

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Bruguières

Plan Local d'Urbanisme

REVISION GENERALE

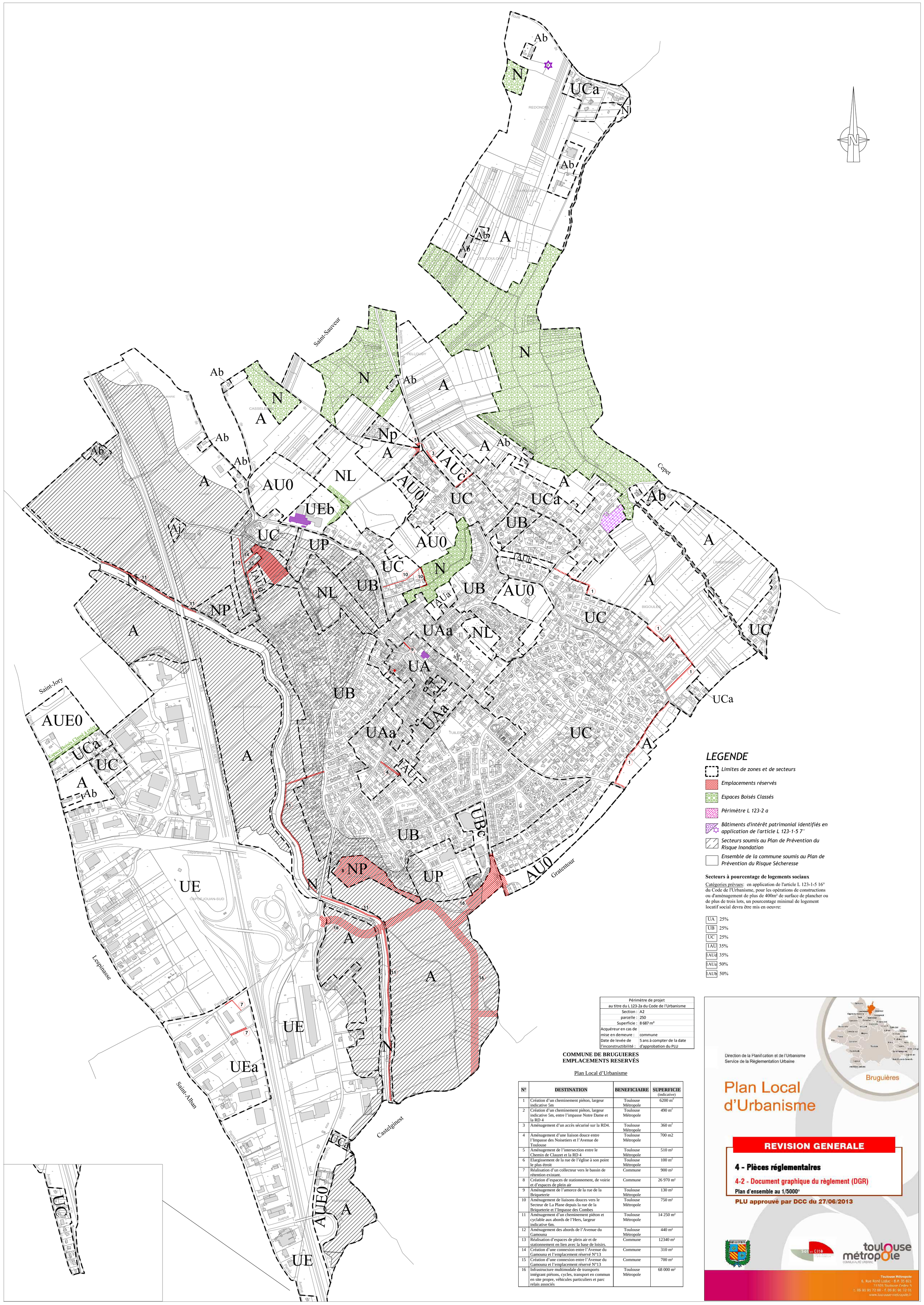
4 - Pièces réglementaires

4-2 - Document graphique du règlement (DGR)

Plan d'agrandissement du centre au 1/2500°

PLU approuvé par DCC du 27/06/2013

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr



LEGENDE

- *Limites de zones et de secteurs*
- *Emplacements réservés*
- *Espaces Boisés Classés*
- *Périmètre L 123-2 a*
- *Bâtiments d'intérêt patrimonial identifiés en application de l'article L 123-1-5 7°*
- *Secteurs soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation*
- *Ensemble de la commune soumis au Plan de Prévention du Risque Sécheresse*

Secteurs à pourcentage de logements sociaux

Catégories prévues: en application de l'article L 123-1-5 16° du Code de l'Urbanisme, pour les opérations de constructions ou d'aménagement de plus de 400m² de surface de plancher ou de plus de trois lots, un pourcentage minimal de logement locatif social devra être mis en oeuvre:

UA	25%
UB	25%
UC	25%
1AU	35%
1AUd	35%
1AUa	50%
1AUb	50%

Périmètre de projet	
au titre du L 123-2a du Code de l'Urbanisme	
Section :	A2
parcelle :	250
Superficie :	8 687 m²
Acquéreur en cas de mise en demeure :	commune
Date de levée de l'inconstructibilité :	5 ans à compter de la date d'approbation du PLU

COMMUNE DE BRUGUIERES
EMPLACEMENTS RESERVÉS

Plan Local d'Urbanisme

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE (indicative)
1	Création d'un cheminement piéton, largeur indicative 5m	Toulouse Métropole	6200 m²
2	Création d'un cheminement piéton, largeur indicative 5m, entre l'impasse Notre Dame et la RD 4	Toulouse Métropole	490 m²
3	Aménagement d'un accès sécurisé sur la RD4.	Toulouse Métropole	360 m²
4	Aménagement d'une liaison douce entre l'Impasse des Noisetiers et l'Avenue de Toulouse	Toulouse Métropole	700 m2
5	Aménagement de l'intersection entre le Chemin de Clauzet et la RD 4	Toulouse Métropole	510 m²
6	Elargissement de la rue de l'église à son point le plus étroit	Toulouse Métropole	100 m²
7	Réalisation d'un collecteur vers le bassin de rétention existant.	Commune	900 m²
8	Création d'espaces de stationnement, de voirie et d'espaces de plein air	Commune	26 970 m²
9	Aménagement de l'amorce de la rue de la Briqueterie	Toulouse Métropole	130 m²
10	Aménagement de liaisons douces vers le Secteur de La Plane depuis la rue de la Briqueterie et l'Impasse des Combes	Toulouse Métropole	750 m²
11	Aménagement d'un cheminement piéton et cyclable aux abords de l'Hers, largeur indicative 6m.	Toulouse Métropole	14 250 m²
12	Aménagement des abords de l'Avenue du Gamouna	Toulouse Métropole	440 m²
13	Réalisation d'espaces de plein air et de stationnement en lien avec la base de loisirs.	Commune	12340 m²
14	Création d'une connexion entre l'Avenue du Gamouna et l'emplacement réservé N°13	Commune	310 m²
15	Création d'une connexion entre l'Avenue du Gamouna et l'emplacement réservé N°13	Commune	700 m²
16	Infrastructure multimodale de transports intégrant piétons, cycles, transport en commun en site propre, véhicules particuliers et parc relais associés	Toulouse Métropole	68 000 m²

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Règlementation Urbaine

Bruguières

Plan Local d'Urbanisme

REVISION GENERALE

4 - Pièces réglementaires

4-2 - Document graphique du règlement (DGR)

Plan d'ensemble au 1/5000°

PLU approuvé par DCC du 27/06/2013

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr